

ANNEXE – CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE DE REDON AGGLOMERATION

RAPPEL - PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT 2023 :

n°	Thématique	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Montant de l'opération	Subvention départementale		
					Montant	bonification	Taux
ENJEU n°1 : Développer l'habitat pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants							
01	Habitat	Commune de Pipriac	Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie	1 631 121 €	200 000 €	-	12.27 %
02	Habitat	Commune Pipriac	Réhabilitation 2 place de la mairie pour créer des logements	1 030 561 €	200 000 €	-	19.41%
ENJEU n°2 : Développer pour tous une offre de mobilité durable et accessible							
01	Mobilités et infrastructures	Commune de Redon	Mobilités douces	212 500 €	65 000 €	-	30.60%
ENJEU n°3 : Améliorer l'accès aux services pour un territoire attractif et équilibré							
01	Bâtiments polyvalents et aménagement	Commune de Langon	Centre de santé communautaire	634 000 €	120 000 €	50 000 €	26.81%
02	Lutte contre les exclusions	Commune de Langon	Acquisition et travaux de réhabilitation d'une bâtiment afin d'y accueillir une activité de Tezea (extension TZCLD)	57 500 €	28 750 €	-	50%
03	Bâtiments polyvalents et aménagement	Commune de Redon	Friche Garnier – Halle Parapluie	1 175 000 €	293 750 €	95 000 €	33.09%
04	Bâtiments polyvalents et aménagement	Commune de Redon	Etude urbaine	190 000 €	projet déprogrammé		
ENJEU n°4 : Accompagner les transitions pour un environnement et une qualité de vie des habitants préservés							
01	Environnement	Commune Pipriac	Aménagement d'une coulée verte le long du ruisseau du Fougeray	283 836 €	projet déprogrammé		
TOTAL					907 500 €	145 000 €	

PROGRAMMATION D'INVESTISSEMENT 2024 :

Le tableau ci-dessous présente les actions individualisées par thématique et identifiées par le comité de pilotage territorial pour l'année 2024.

n°	Thématique	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Montant de l'opération	Subvention départementale		
					Montant	bonification	Taux
ENJEU n°1 : Développer l'habitat pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants							
03	Habitat	SA HLM Les Foyers	Construction d'une résidence intergénérationnelle Rue Thiers	6 978 514 €	360 000 €	-	5%
ENJEU n°2 : Développer pour tous une offre de mobilité durable et accessible							
02	Mobilité et infrastructures	Commune de Redon	Passerelle sur la vilaine et ses abords (étude)	400 000 €	165 000 €	-	41%
ENJEU n°3 : Améliorer l'accès aux services pour un territoire attractif et équilibré							
04	Equipements sportifs	Commune de Bains-sur-Oust	Transformation d'un terrain de football en terrain synthétique avec piste d'athlétisme	776 669 €	194 167.25 €	-	25%
05	Lutte contre les exclusions	Commune de Langon	Travaux de réhabilitation d'un bâtiment afin d'y accueillir des activités de Tezea	80 000 €	40 000 €	-	50%
06	Bâtiments polyvalents et aménagement	Commune de Pipriac	Acquisition de la maison de santé de Pipriac	560 000 €	150 000 €	-	27%
07	Bâtiments polyvalents et aménagement	Redon Agglomération	Réhabilitation du conservatoire intercommunal	315 400 €	100 000 €	-	32%
08	Bâtiments polyvalents et aménagement	Redon Agglomération	Réaménagement de la médiathèque intercommunale	600 000 €	150 000 €	-	25%
ENJEU n°5 : Soutenir le développement d'un tourisme durable et responsable							
01	Tourisme	Canoë Kayak Redonnais	Sentiers nautiques de Bretagne	77 000 €	20 000 €	-	26%
TOTAL					1 179 167.25€	-	

Synthèse	Total	dont bonification
Montant de l'enveloppe 2023-2028	4 051 677 €	405 167,70 €
Montant actualisé de la programmation 2023	1 052 500 €	145 000 €
Montant de la programmation 2024	1 179 167,25 €	0 €
Montant disponible prévisionnel pour la programmation 2025	1 820 009,75 €	260 167,70 €

LISTE INDICATIVE DES PROJETS INSCRITS EN PRE-PROGRAMMATION 2025

Thématique de l'action	Intitulé de l'opération	Maitre d'ouvrage	Montant de l'opération	Année d'engagement prévisionnelle	Sollicitation bonus
ENJEU n°3 : Améliorer l'accès aux services pour un territoire attractif et équilibré					
Bâtiments polyvalents et aménagement	Acquisition et réhabilitation d'un ancien bâtiment industriel afin d'y installer le tiers-lieu jeunesse « Le Parallèle »	La Fédé	250 000 €	2025	
Bâtiments polyvalents et aménagement	Réhabilitation de la salle du patronage et aménagement du domaine de la Fosse Piquet	Commune de Bains-sur-Oust	2 241 500 €	2025	Possible
ENJEU n°5 : Soutenir le développement d'un tourisme durable et responsable					
Tourisme	Construction d'une chaloupe réplique du Printemps	Association Amarinage	?	2025	



CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

Fiche Action

ENJEU N°2 : Développer l'habitat pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants

1.03 - Construction d'une résidence intergénérationnelle Rue Thiers

LE MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : SA HLM LES FOYERS

Nom et fonction du Responsable : Anne CLEMENT Responsable programmes

LOCALISATION DE L'ACTION

5 rue Thiers 35600 REDON

Les
Foyers

Note de présentation
Résidence intergénérationnelle à
REDON



Construction de 53 logements à REDON (35)

Contexte

Souhaitant redynamiser le marché immobilier local pour accueillir de nouveaux habitants en centre-ville, la Ville de Redon s'est engagée dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville » et développé « Confluence 2030 », un projet de requalification des quartiers portuaires en lien avec Redon Agglomération.

Afin d'offrir des logements adaptés aux besoins de chacun, la commune a lancé un appel à projet pour la réalisation d'une résidence intergénérationnelle sise 5 rue Thiers. Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale qui englobe des besoins en termes d'habitat ainsi qu'en termes d'urbanisme, à savoir :

- Répondre à des besoins en habitat émanant d'une part des personnes âgées qui souhaitent se rapprocher de la centralité urbaine et d'autre part des jeunes ménages et des jeunes isolés ;
- Inclure une dimension d'habitat inclusif en permettant l'accueil de quelques personnes en situation de handicap ;
- Revaloriser un patrimoine ayant marqué l'histoire des Redonnais ;
- Participer au renouvellement urbain du centre-ville.

La réponse apportée est donc celle d'une offre d'habitat plurielle en revalorisation du cœur de ville.

Programme

La proposition immobilière de l'ESH Les Foyers s'organise autour d'un projet immobilier et de vie sociale, travaille en synergie avec trois associations partenaires, présentes sur le Pays de Redon ou à proximité.

L'Hospitalité St-Thomas de Villeneuve, l'APF-France Handicap et la MAPAR ont travaillé de concert avec l'ESH Les Foyers pour proposer le schéma suivant :

- **Une partie réhabilitation avec surélévation comprenant 25 logements pour des jeunes et étudiants** dans un format de Résidence Sociale Foyer Jeunes Travailleurs gérée par l'association MAPAR,
- **Une partie neuve de 28 logements pour des personnes âgées autonomes et des personnes en situation de handicap** dans une logique de Résidence Habitats Inclusifs.
- **Un espace commun intergénérationnel** d'environ 100 m² permettant le **partage et la convivialité. Des animations et des services** y seront proposés pour assurer de lien social entre les habitants.
- L'accompagnement et les services aux habitants seront assurés par 3 associations, **l'Hospitalité St-Thomas de Villeneuve, l' APF - France Handicap** sur la partie seniors et personnes en situation de handicap et **la MAPAR** sur la partie jeunes et étudiants.
- **Un mur d'ilot végétalisé**, accessible et ouvert sur la ville. Ce **jardin central** permet une renaturation du site et la création d'un lieu privilégié pour les échanges. Un **espace Tiers-lieu** d'environ 60 m² complètera le projet.



Répartition des logements par typologie :

- Résidence senior habitat inclusif :
 - 24 T2 de 48 m²
 - 4 T3 de 60 m²
- Foyer Jeunes Travailleurs :
 - 19 T1' de 23 m²
 - 6 T1bis de 32 m²

La surface de plancher globale envisagée est d'environ 2 500 m².

Enjeux et objectifs du projet

A l'échelle de la ville :

Proposer une offre attractive en matière d'habitat :

- + Réhabilitation de bâtiments anciens (initialement une école puis une caserne de pompiers puis des locaux pour les services techniques) et transformation en 25 logements pour jeunes (de type T1' d'environ 20 à 25 m² en moyenne).
- + Densification du site par la construction de 28 logements pour personnes âgées / personnes en situation de handicap (de type 2 majoritairement et de type 3).

Valoriser les bâtiments, les espaces et le patrimoine publics :

- + Réhabilitation de bâtiments anciens et valorisation du patrimoine par surélévation et extension.
- + Reconquête du cœur d'ilot par la transformation d'un parking entièrement perméable en un espace paysager partagé pour les résidents et ouvert sur l'espace public.

Garantir des services de qualité aux usagers :

- + Création de locaux partagés (salles d'activités, d'animation) dans un esprit de mixité générationnelle.
- + Les 2 projets d'hébergement s'appuient sur une gestion déléguée à des professionnels qui proposeront diverses prestations en faveur de l'accompagnement des personnes (actions socio-éducatives pour les jeunes et actions d'animations en faveur du lien social et de vie partagée)
- + Proposition, d'un espace tiers-lieu dont l'usage et le type d'occupation reste à définir avec la Ville.

A l'échelle du projet social :

- + Favoriser la mixité et le vivre ensemble en intégrant des habitants d'âge, de revenu, de situation familiale et de parcours de vie différents.
- + Privilégier l'implication des habitants dans la conception et la gestion quotidienne de leur habitat avec un maître-mot la solidarité. Les habitants seront accompagnés par nos associations partenaires dans leur projet.
- + Répondre au projet de vie des personnes, leur laisser le libre choix d'habiter ces logements au regard de leur parcours de vie, que ce logement soit temporaire, durable ou définitif.
- + Prendre en compte les besoins d'accessibilité des logements, des espaces communs pour les rendre habitables tous.
- + Mettre en communs des espaces et des services

A l'échelle du projet architectural :

- + La rencontre comme vecteur de vie commune autour d'une centralité végétale ouverte,
- + Le respect et la mise en valeur du patrimoine ancien dans un secteur protégé, sous avis de l'ABF.
- + Une mixité programmatique entre des logements pour les jeunes et les seniors comprenant des espaces de partage mutualisés (jardin central, salle intergénérationnelle),
- + Une démarche environnementale innovante et volontaire, dans une logique d'économie circulaire (mise en œuvre de matériaux de réemploi et utilisation de matériaux biosourcés),
- + Une attention particulière sur le traitement de l'eau à la parcelle par la végétalisation du cœur d'îlot.

Financement résidence intergénérationnelle

PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

Ce budget ne comprend pas le mobilier, ni l'équipement spécifique des parties communes et les équipements de cuisine collective qui restent à la charge du gestionnaire.

	FOYER PERSONNES AGEES	FOYER JEUNES TRAVAILLEURS	CUMUL
	TTC 10 %	TTC 5,5 %	TTC
CHARGE FONCIERE	327 986 €	262 918 €	590 904 €
. Branchements et taxes . Déconstruction . VRD et Aménagements extérieurs . Géomètre et sondages de sols			
CONSTRUCTION	3 190 006 €	2 067 378 €	5 257 384 €
. Travaux de réhabilitation Logements . Travaux de construction neuve Logements . Travaux de réhabilitation locaux collectifs . Travaux de construction neuve Locaux collectifs			
HONORAIRES	449 597 €	231 327 €	680 924 €
. Architecte, BET thermique et structure . SPS, Contrôle technique, OPC, SSI . Diagnostics avant travaux et structure . Conduite d'opération, AO			
ACTUA / REVISIONS	283 311 €	165 990 €	449 301 €
<i>Hypothèses : Démarrage 1er trimestre 2025 Durée du chantier : 20 mois (Compris congés et Intempéries + 2 mois de préparation)</i>			
TOTAL DEPENSES	4 250 901 €	2 727 613 €	6 978 514 €

PLAN DE FINANCEMENT

	FOYER PERSONNES AGEES	FOYER JEUNES TRAVAILLEURS	CUMUL
	TTC 10 %	TTC 5,5 %	TTC
PRETS	3 287 883 €	961 413 €	4 249 296 €
Total prêts :			
PLAI Structure sur 40 ans		330 212 €	
PLAI Foncier sur 50 ans		97 491 €	
Prêt Action Logement ACV Travaux		533 710 €	
PLUS sur 40 ans	2 181 274 €		2 181 274 €
PLUS Foncier sur 50 ans	212 064 €		212 064 €
PLS sur 40 ans	534 592 €		534 592 €
PLS Foncier sur 50 ans	84 826 €		84 826 €
PLS complt sur 40 ans	275 127 €		275 127 €
SUBVENTIONS	403 020 €	1 716 200 €	2 119 220 €
Total subv :			
Subvention Etat	20 €	210 000 €	210 020 €
Région BVB	118 000 €	520 000 €	638 000 €
Subvention Conseil Départemental 35 habitat	180 000 €		180 000 €
Subvention Conseil Départemental 35 CT		225 000 €	225 000 €
Subvention Redon Agglo Ville	105 000 €	105 000 €	210 000 €
Subvention Action Logement ACV Trx		105 000 €	105 000 €
Autre Subvention : Action Cœur de Ville		446 200 €	446 200 €
Subvention CAF		105 000 €	105 000 €
FONDS PROPRES	560 000 €	50 000 €	610 000 €
Total FP :			
. Fonds propres	560 000 €	50 000 €	610 000 €
TOTAL RECETTES	4 250 903 €	2 727 613 €	6 978 516 €

Calendrier prévisionnel

- ▶
- ▶ Dépôt de la demande de Permis de Construire : Septembre 2024
- ▶ Dépôt du dossier de demande de financement : Septembre 2024
- ▶ Démarrage des travaux : Juin 2025
- ▶ Livraison de l'opération : Juillet 2027

CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

Fiche Action

ENJEU N°2 : Développer pour tous une offre de mobilité durable et accessible

2.02 - Création d'une passerelle piétonne et cyclable de franchissement de la Vilaine entre Redon et Saint-Nicolas de Redon

LE MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : VILLE DE REDON

Nom et fonction du Responsable politique et Responsable technique

Pascal DUCHENE, Maire

Rodrigue Henrio, Directeur des Services techniques, de l'Aménagement et du Patrimoine pour l'investissement,

LOCALISATION DE L'ACTION

COMMUNE DE REDON – COMMUNE DE ST-NICOLAS DEV REDON – quartier La Digue

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objet / type de projet, enjeux, objectifs, grands principes de fonctionnement (nombre d'ETP, régie/DSP...), public concerné, méthodologie, gouvernance, lien avec stratégie locale/projet de territoire

Le projet d'aménagement d'une passerelle de franchissement de la Vilaine est situé en limite administrative de deux régions (Bretagne et Pays de la Loire) et deux départements (Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique) et deux collectivités locales (Redon et Saint-Nicolas de Redon)

L'opération est positionnée sur l'itinéraire EV1 : La Vélodyssée inscrit au schéma national et européen des Véloroutes (qui longe le canal de Nantes à Brest) et à la croisée de la véloroute nationale et régionale V42 (Saint Malo/Arzal) qui longe la Vilaine.

La continuité de l'itinéraire cyclable est actuellement interrompue à partir de l'écluse côté Saint-Nicolas de Redon et le long des quais coté Redon sur environ 400 m.

Par ailleurs, le pont actuel est un ouvrage très peu qualitatif ou sécurisant pour les modes doux. La traversée à pied ou en vélo n'est pas aisée du fait de l'étroitesse du trottoir et de l'existence de trois voies de circulation (dont un tourne-à-gauche dans le sens St-Nicolas de Redon -Redon). Le projet est au carrefour complexe de deux voies départementales, la RD 775 et RD 67 qui représente un point noir de sécurité routière avec un trafic dense de 14 000 véhicules /jour sur la seule RD775. Cette intersection dangereuse a connu récemment des accidents mortels en raison de l'étroitesse des trottoirs et de la discontinuité des itinéraires de mobilités douces.

Référencé comme ouvrage majeur pour les mobilités douces au schéma intercommunal de mobilité de (plan de déplacement vélo en cours d'élaboration) REDON Agglomération et au schéma directeur vélo de la Ville de Redon ainsi que dans le programme « Saint-Nicolas 2030 », ce projet de passerelle est une action phare du projet Confluences 2030 (cf www.confluences2030.fr), du plan d'actions d'Action Cœur de Ville et est inscrite au CRTE.

PARTENARIATS

*Caractérisation (institutionnels / société civile) et niveau d'implication
Articulation avec le volet fonctionnement le cas échéant*

Maîtrise d'ouvrage déléguée de la Ville de St-Nicolas de Redon à la Ville de Redon,
Appui en ingénierie et assistances à maîtrise d'ouvrage avec les services départementaux du CD 35 et du CD 44

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

date : étude de définition / faisabilité = 2021
date : études pré-opérationnelles / maîtrise d'œuvre = 2024
date : RAO = 2025
date : démarrage travaux / phasage tranches = 2025-2027
date : fin travaux mi-2027
date : mise en service = 3^{ème} trimestre 2027

PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)

Dépenses

Etudes, acquisition et travaux = 4 225 054 €
Distinction dépenses éligibles

Recettes prévisionnelles

- Etat-DREAL appel à projet « mobilités cyclables » pour 462 271 €
- Région Bretagne pour 377 354 €
- Région Pays de la Loire pour 377 354 €
- CD 35 pour 659 027 € (aide CDST et aide sectorielle au titre du pacte des mobilités locales)
- CD 44 pour 659 027 €
- FEDER pour 845 010 €
- Maître d'ouvrage : Ville de Redon 845 011 € (dont part de Saint-Nicolas de Redon = 424 253 €)

CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

Fiche Action

ENJEU n°3 : Améliorer l'accès aux services pour un territoire attractif et équilibré

3.04 - Transformation d'un terrain de football en terrain synthétique avec piste d'athlétisme

LE MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : **Commune de BAINS-SUR-OUST**

Nom et fonction du Responsable politique et Responsable technique

- Daniel BARRE, Maire,
- Florence BELLINE, Directrice Générale des Services

LOCALISATION DE L'ACTION

Rue du stade.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objet : CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE, entouré d'une piste d'athlétisme.

Type de projet : équipement sportif,

Enjeux : AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET EQUILIBRE / FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE.

Objectifs : Offrir un équipement adapté et mutualisé, au service des sportifs et de la jeunesse. Bénéficier d'un terrain praticable en toutes saisons et capable de supporter des charges d'entraînement importantes, garantissant un confort d'utilisation et de sécurité.

Grands principes de fonctionnement : équipement communal mis à disposition des usagers, notamment le Club de foot bainsois « les Cadets » classé en Régional 1 (rare pour une commune de notre strate démographique) et donc porteur d'une image dynamique pour la Commune et le Département.

Publics concernés : au vu d'un planning partagé d'utilisateurs, géré par la collectivité

- *Le club de football bainsois avec quasi 300 licenciés provenant pour 40 % d'entre eux de communes extérieures. Une école de football, labellisée FFF (Fédération Française de Football) encadrée notamment par des éducateurs diplômés d'Etat,, accueillant environ 70 enfants.*
- *Les élèves des 2 écoles (quelques 350 enfants), en vue de développer le sport à l'école*
- *Les enfants du centre de loisirs ouvert chaque mercredi et durant toutes les vacances scolaires,*
- *L'espace jeunes, pour inciter les ados à la pratique sportive*

- Les autres associations sportives, pour développer un sport de manière différente, en extérieur,
- Les habitants participant à des activités proposées par l'animateur sportif, pour du sport « plein air » et des séances spécifiques hors mur, grâce aux pistes d'athlétisme.

INTERET SUPRA COMMUNAL :

- Origine des licenciés de football provenant de différentes communes du territoire, dans un rayon de 15 km, voire plus,
- Accueil des équipes extérieures en provenance de toute la Région Bretagne,
- Equipement favorisant l'organisation de grands rassemblements, comme :
 - * la journée nationale des débutants qui compte entre 2000 et 2500 jeunes joueurs issus de l'ensemble du Département Brétilien.
 - * les rencontres interscolaires dans le cadre des journées USEP
 - * les rencontres jeunesse inter-centre de loisirs et ados, des communes avoisinantes
- Mise à disposition à des institutions comme la gendarmerie ou le centre de secours et d'incendie, pour des entraînements sportifs, en complément des séances d'escalade,
- Vu la rareté d'un tel l'équipement sur le territoire communautaire, mise à disposition au profit des clubs de football extérieurs, comme BAINS a pu en bénéficier sur FEGREAC La localisation de la commune, voisine de la ville centre, REDON, et au coeur de l'espace communautaire favorisera un accès aisé à cet équipement.

PARTENARIATS

Avec les institutions sportives communales, communautaires, départementales et régionales.
Avec les collectivités territoriales.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

06/11/2023 : étude de définition / faisabilité
15/03/2024 : études pré-opérationnelles / maîtrise d'œuvre
15/05/2024 : RAO
17/06/2024 : démarrage travaux / phasage tranches
30/09/2024 : fin travaux
14/10/2024 : mise en service

PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)

Dépenses

Etudes, acquisition et travaux..... 770 587 € HT
Distinction dépenses éligibles

Recettes prévisionnelles

Département (Aide CDST / Aide sectorielle)	200 000 €	(26 %)
Région		
Etat ... DETR - plafond dépenses à 700 K€	210 000 €	(30 %)
Etat ... ANS Agence nationale du sport	140 000 €	(18 %)
Autres : F.F.F.	25 000 €	(3 %)
Maitre d'ouvrage	195 587 €	(25 %)

CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

Fiche Action

ENJEU 3 : Améliorer l'accès aux services pour un territoire attractif et équilibré

3.05 – Travaux de réhabilitation d'un bâtiment afin d'y accueillir une activité TEZEA (extension TZCLD) - LANGON

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : Commune de LANGON

Nom et fonction du Responsable politique : Jean-Yves COLLEAUX, Maire

Nom et fonction du Responsable technique : Jean-Marie MEILLERAY, Adjoint

LOCALISATION DE L'ACTION

(commune(s) / quartier (si nécessaire))

Parcelle ZP 175, N° 71 Rue de la Gare, ancien bâtiment « Terrena »

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objet / type de projet, enjeux, objectifs, grands principes de fonctionnement (nombre d'ETP, régie/DSP...), public concerné, méthodologie, gouvernance, lien avec stratégie locale/projet de territoire

- Langon rejoint le projet « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » pour créer par l'intermédiaire d'une entreprise à But d'Emploi des emplois supplémentaires et non concurrentiels répondant à un territoire de 1426 habitants, aux bénéficiaires de personnes durablement privées d'emploi. Ces emplois sont en contrat à durée indéterminée et à temps choisi et adaptés à leurs compétences
- 2 activités de TEZEA y seront implantées, démantèlement d'huisseries et créa-palettes (création de mobiliers et objets à partir de palettes de bois)
- Volonté forte du Conseil Municipal : Délibération prise à l'unanimité en CM le 9 décembre 2021
- Des espaces possibles à mobiliser pour y implanter des activités

PARTENARIATS

Caractérisation (institutionnels / société civile) et niveau d'implication

Articulation avec le volet fonctionnement le cas échéant

Département, Mission locale, Iloz, Pôle emploi

Des partenaires potentiels présents et « mobilisables » avec Asteel Flash (300 salariés), DBI (filiale de Devis Matériaux), Peinture Plessis et Bretagne Résine, artisans, commerçants

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

2024/2025

PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)

Dépenses		Recettes	
Etude et travaux N°71 rue de la Gare	80 000€	CD 35 50%	40 000€
		Fonds de concours RA	14 940€
		Autofinancement de la commune	25 060€
TOTAL	80 000€	TOTAL	80 000€

Les devis de travaux sont en cours.

CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

Fiche Action

ENJEU n°3 : Améliorer l'accès aux services pour un territoire attractif et équilibré

3.06 – Acquisition de la Maison de Santé de PIPRIAC

LE MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : Commune de Pipriac
Nom et fonction du Responsable politique : Franck Pichot, Maire
Responsable technique : Franck Le Gall, DGS

LOCALISATION DE L'ACTION

44 Rue du Général de Gaulle, Pipriac

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le projet consiste à la création d'une extension sur la Maison de Santé.

Ce projet poursuit plusieurs objectifs :

- Apporter une réponse aux demandes croissantes des habitants pour trouver des professionnels de santé,
- Répondre aux nombreuses demandes d'intégration de professionnel sur ce site,
- Réduire les temps d'attente pour les patients,
- Intégrer de nouveaux services et spécialités médicales,
- Améliorer les conditions de travail des professionnels de la santé et de la prise en charge des patients

L'extension de la Maison de Santé s'inscrit dans la stratégie du territoire, en améliorant l'accès aux services pour un territoire attractif et équilibré

PARTENARIATS

Ce projet est travaillé en partenariat avec Redon Agglomération et l'Association de la Maison de Santé de Pipriac (AMSP) qui gère le lieu.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Mars 2024: étude de définition / faisabilité
Septembre 2024 : études pré-opérationnelles / maîtrise d'œuvre
Mai 2025 : RAO
Septembre 2025 : démarrage travaux / phasage tranches
Septembre 2026 : fin travaux
Septembre 2026 : mise en service

PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)

Dépenses

travaux : 560 000 € HT

Distinction dépenses éligibles

Recettes prévisionnelles

Département - Aide CDST : 280 000 €

Région

Etat

Autres : Europe,...

Maitre d'ouvrage : 280 000 €

CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

Fiche Action

ENJEU n°3 : Améliorer l'accès aux services pour un territoire attractif et équilibré

3.07 - Réhabilitation du conservatoire intercommunal

LE MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : REDON Agglomération

Nom et fonction du Responsable politique et Responsable technique :

JEGOU Philippe, VP Affaires culturelles et vie associative

LORET Fabrine, Directrice

LOCALISATION DE L'ACTION

Conservatoire « Le 7 », 7 boulevard Bonne Nouvelle, 35 600 REDON

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objet / type de projet,

- Travaux de réhabilitation
- Amélioration / adaptation

Enjeux, objectifs,

- Performance énergétique et adaptation au réchauffement climatique : changement des ouvertures, installation de casquettes brise-soleil sur la façade sud et de panneaux photovoltaïques, VMC simple flux dans les sanitaires et double-flux dans l'auditorium
- Mise en cohérence avec SNOP (Schéma national d'orientation pédagogique du ministère de la Culture de septembre 2023) et le projet d'établissement et pédagogique : installation d'une cloison amovible entre deux salles pour accueillir les pratiques collectives, changement des rideaux ignifugés de la scène de l'auditorium, peinture des murs et de la scène de l'auditorium et Wi-Fi pour le public

Grands principes de fonctionnement (nombre d'ETP, régie/DSP...), public concerné,

- 615 élèves de 4 à 80 ans venant de 1 à 4 fois / semaine dans le bâtiment
- Cours collectifs (jusqu'à 60 personnes) et individuels
- 28 agents (4 administratifs / 24 enseignants)
- Public des concerts, stages, Master Class
- Réunions organisées par les autres services de REDON Agglomération
- Prêts pour des artistes du territoire
- Parc instrumental

Méthodologie, gouvernance, lien avec stratégie locale/projet de territoire

Le projet de réhabilitation et d'amélioration du Conservatoire a été travaillé par le conseil d'administration, le conseil pédagogique et artistique et la commission culture. Des sondages ont également été réalisés auprès des usagers.

Le projet de réhabilitation et d'amélioration du Conservatoire est pleinement intégré dans le projet de territoire de REDON Agglomération.

1. Bien vivre ensemble à tous les âges

Participer au Contrat Local de Santé (Réinsertion, ASE), encourager l'inclusion grâce aux parcours individualisés, faciliter la mobilité, appliquer la tarification différenciée, favoriser la participation citoyenne, accueillir les adultes débutants, proposer des esthétiques variées (diversité culturelle), cultiver les liens intergénérationnels, accompagner la formation des collègues encadrants de l'enfance, lutter contre l'isolement (présence sur tout le territoire), développer l'accès au Wi-Fi.

2. Relever les défis de la transition écologique

Travailler avec la Direction de l'environnement (mise en place d'un composteur et d'actions de sensibilisation pour les agents et le public), baisser les consommations énergétiques (changement des ouvertures du bâtiment et installation de panneaux solaires), réfléchir à l'espace naturel autour du 7 (végétalisation du parking, rénovation urbaine), limiter les achats de produits neufs (recyclage, mutualisation), déployer la mobilité durable (covoiturage pour les événements).

3. Accompagner l'économie innovante de proximité

Favoriser l'inclusion socioprofessionnelle (embauche d'un contrat aidé), promouvoir la Responsabilité Sociale / Sociétale (RSE / RSO), permettre l'accueil d'étudiants (nouveaux formats), réfléchir à un fonds de dotation culturelle et/ou mécénat avec les entreprises du territoire, encourager la commercialisation en circuit court, participer à l'innovation technologique (traitement du son, MAO / vidéo), faciliter le travail à distance (télétravail pour les agents administratifs, réunions en visioconférence, ...).

4. Coopérer et s'appuyer sur nos savoir-faire pour relever les défis

Renforcer les synergies entre les acteurs de la Culture (mutualisation, plateforme culturelle), promouvoir les actions des trois établissements de REDON Agglomération (Conservatoire / Théâtre / Médiathèque), concevoir un nouveau projet culturel de territoire, faciliter le croisement des agents des 31 communes (événements culturels dédiés), soutenir les acteurs culturels du territoire (compagnies, associations), encourager la mise en place de tiers-lieux, favoriser l'intergénérationnel.

PARTENARIATS

Caractérisation (institutionnels / société civile) et niveau d'implication
Articulation avec le volet fonctionnement le cas échéant

Le Conservatoire accueille de nombreuses associations en son sein ; de manière régulière avec le groupement culturel breton ou encore la Chorale Florilège et plus ponctuellement (compagnies, artistes etc.). Par ailleurs, les IME et IEM du territoire bénéficient de séances pédagogiques.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

date études techniques : Juin 2024

date de début des travaux : Octobre 2024

date de fin des travaux : Avril 2025

PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)

Dépenses

Travaux : 315 400€ HT

Recettes prévisionnelles

Département (Aide CDST) : 126 160€ (40%)

Etat (DRAC) : 126 160 € (40%)

Maitre d'ouvrage : 63 080€ (20%)

CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

Fiche Action

ENJEU n°3 : Améliorer l'accès aux services pour un territoire attractif et équilibré

3.08 - Réaménagement de la médiathèque intercommunale

LE MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : REDON Agglomération

Nom et fonction du Responsable politique et Responsable technique :

JEGOU Philippe, VP Affaires culturelles et vie associative

Sophie Courtel, Responsable de la médiathèque intercommunale de REDON Agglomération.

LOCALISATION DE L'ACTION

6 Rue Joseph Lamour de Caslou, 35600 Redon

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objet / type de projet, enjeux, objectifs, grands principes de fonctionnement (nombre d'ETP, régie/DSP...), public concerné, méthodologie, gouvernance, lien avec stratégie locale/projet de territoire

Projet de réaménagement intérieur de la médiathèque

L'ambition est de faire de la médiathèque intercommunale un lieu de vie, de rencontre, de mixité sociale et d'échanges pour contribuer à réduire les clivages, découvrir la diversité du monde, développer la curiosité et l'esprit. C'est un lieu pour faire vivre et partager une culture vivante.

Le bâtiment date de 2007, il est vieillissant, et il est nécessaire de renforcer la convivialité, l'échange dans ces lieux repérés et rassurants pour de nombreux citoyens : c'est un lieu propice à des ateliers sur des évolutions de pratiques et de politiques publiques envers le plus grand nombre.

Les nouveaux usages identifiés à développer sont les suivants :

- un lieu pour échanger et partager (des compétences, des idées, du matériel comme du prêt d'instruments,) ;
- un lieu où s'installer pour lire, jouer, échanger, rencontrer du monde ou écouter de la musique ;

- une programmation culturelle & des ateliers d'évolution des pratiques de qualité pour tous les âges & sur tous les thèmes (en lien avec des acteurs du territoire et les autres services) ;
- un lieu accessible à tous (handicap ou autre) ;
- un lieu connecté (WIFI & énergie à disposition) avec des services souvent liés au numérique (impressions, etc.)

La fréquentation des adolescents ne cesse de croître en fin d'après-midi notamment en lien avec le transport scolaire (entre 200 et 300 jeunes chaque jour entre 16h et 18h). C'est une opportunité d'en faire une force et non une contrainte.

A cela s'ajoute la nécessité de sécuriser des espaces et d'en améliorer le confort thermique.

L'objectif est d'en faire un tiers-lieu en renouvelant le mobilier, les espaces et les services. Le projet s'appuie sur un PCSES en cours de rédaction qui liste une cinquantaine d'actions pour relever le défi de changer d'image, redevenir attractif et se positionner comme lieu central dans l'Agglomération, tout en restant un lieu-ressource qui s'adapte aux évolutions de la société pour accompagner les citoyens et le territoire.

A ces objectifs s'ajoute un projet de rénovation énergétique de la médiathèque, en cours d'analyse et de construction.

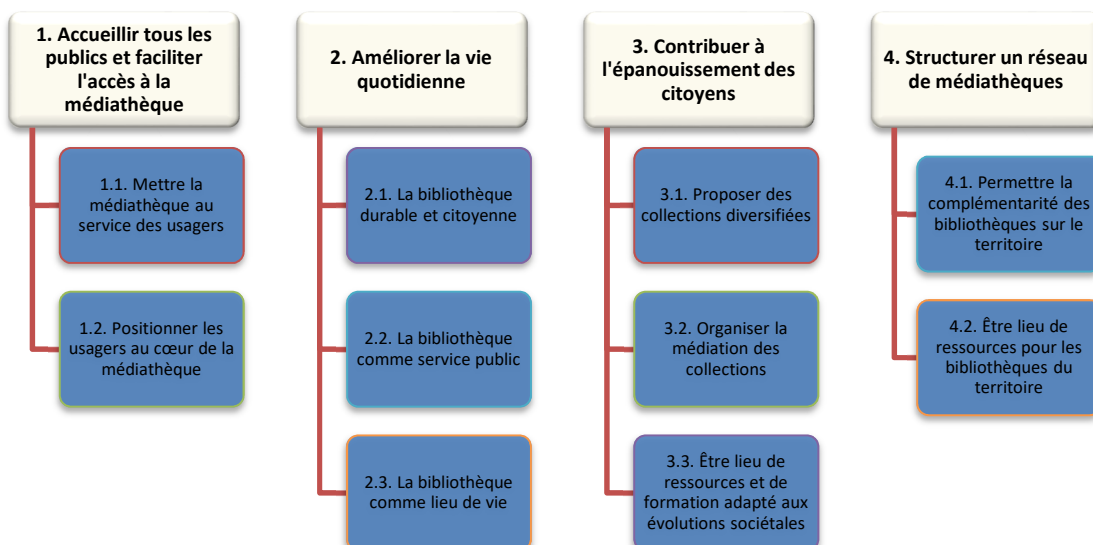
Concrètement il s'agira de renouveler entièrement le mobilier, pour proposer des espaces plus cosy, plus lumineux favorisant des pratiques différenciées. L'accueil sera entièrement repensé, pour rendre les agents plus mobiles, plus disponibles (ajout d'automates de prêt), mais aussi les usagers plus autonomes dans leur utilisation de cet espace commun (réservation en libre accès par exemple). La participation citoyenne est un point fort du projet : des espaces seront prêtés aux associations, et des groupes de travail seront constitués avec des usagers autour du programme d'animations et des acquisitions.

Des travaux d'électricité (très peu de prises sont disponibles actuellement dans la médiathèque), de sonorisation et de sécurisation des espaces seront également menés pour faciliter l'usage du lieu.

Le projet permettra également de mettre le bâtiment aux normes d'accessibilité d'aujourd'hui.

Le projet s'inscrit dans le projet de territoire de REDON Agglomération, selon les orientations suivantes :

Projet d'établissement 2024-2027



Projet de territoire

1

BIEN VIVRE
ENSEMBLE
À TOUS LES ÂGES

2

RELEVER LES DÉFIS
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

3

ACCOMPAGNER
L'ÉCONOMIE
INNOVANTE DE
PROXIMITÉ

4

COOPÉRER ET
S'APPUYER SUR
NOS INITIATIVES ET
SAVOIR-FAIRE POUR
RELEVER LES DÉFIS

L'action de REDON Agglomération est déjà soutenue au titre de l'organisation du festival des Minuscules, dédié à la petite enfance.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

mars-24	Vote du budget
avr-24	Réunion médiathèque - bâtiment pour élaborer scénarios / options pour les travaux bâtiments
oct-24	Travail AMO - études d'avant-projet
nov-24	
déc-24	Validation de l'APD - délibération CM
janv-25	Dépôt dossiers DGD
févr-25	envoi par la DRAC de l'avis de complétude des dossiers > dérogation au commencement de l'opération
mars-25	consultation des entreprises
avr-25	
mai-25	Travaux - fermeture
juin-25	
juil-25	
sept-25	Inauguration nouvelle médiathèque

PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)

Dépenses

Etudes : 15 000€

Travaux : 585 000€

Recettes prévisionnelles

Département (Aide CDST) : 150 000 euros (25%)

Région : 120 000€ (20%)

Etat (DRAC) : 210 000 euros (35%)

Maitre d'ouvrage : 120 000€ (20%)

CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE 2023-2028

Fiche Action

ENJEU n°5 : Soutenir le développement d'un tourisme durable et responsable

5.01 - Sentiers nautiques de Bretagne

LE MAITRE D'OUVRAGE

Structure porteuse : association: CKR (Canoë Kayak Redonnais)

Nom et fonction du Responsable politique et Responsable technique :

LOCALISATION DE L'ACTION

Navigation sur la Vilaine : tronçon 1 : Guipry à Redon ; tronçon 2 : Redon à Pénestin.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le CKR lance sa deuxième campagne de labellisation des Sentiers Nautiques. Après la création de 5 Sentiers Nautiques situés autour du pays de Redon, les deux nouveaux tronçons créés iront de Guipry à Redon et de Redon à Pénestin. Cet allongement s'inscrit dans le projet plus global de développement des Sentiers Nautiques dans un axe Manche/Océan et Nantes/Brest en lien avec les autres clubs de canoë/kayak se situant sur ces axes. Pour exemple, le club de Saint Domineuc a réalisé un Sentier Nautique entre Hédé et Evran en 2023 ; puis, dans la continuité, le CDCK 22 en a créé un jusqu'à Saint Samson. Cette démarche de labellisation est aussi en cours d'étude pour les clubs de Saint Malo, Betton, Saint Grégoire, Rennes et Pont Réan.

Cette labellisation passe par des démarches auprès de différents organismes institutionnels (Régions Pays de Loire/Bretagne, Départements d'Ille et Vilaine, de Loire Atlantique et du Morbihan, Redon Agglomération, Eau et Vilaine, Bretagne Vivante, FFCK, CRBCK, etc...), afin de mettre en valeur tout le patrimoine bâti et naturel que représente le milieu de navigation choisi, tout en pratiquant une mobilité respectueuse de l'environnement.

Ce projet qui a déjà donné lieu à la réalisation de 5 Sentiers Nautiques a permis à des navigateurs plus ou moins avertis de pouvoir adapter leurs envies et leurs capacités pour les découvrir. En effet, les locations proposées peuvent aller de la ½ journée à l'itinérance sur plusieurs jours. La proximité immédiate de la gare et la mise en place de navettes pour se rendre à un point de départ ou être récupéré, entrent dans notre démarche d'ouverture à tous et de mobilité raisonnée.

PARTENARIATS

Redon Agglomération : partenariat dans l'optique du projet de valorisation fluviale de développement touristique et économique du Pays de Redon.

Eaux et Vilaine : aide à la création de fiches explicatives sur le patrimoine bâti et naturel, en lien avec Bretagne Vivante.

CD 44 : lauréat de l'appel à projet « Inventons un tourisme durable » en 2021.

FFCK : réalisation de repérage des circuits par un technicien et élaboration des fiches explicatives des circuits suivis.

CDT Ille et Vilaine et Loire Atlantique, Maison du Tourisme de Redon: aide à la communication et à la réservation

CDCK et CRCK pour le développement du projet.

La Région Bretagne et le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine devraient nous rejoindre, ainsi que le Conseil Départemental du Morbihan.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

date : étude de définition / faisabilité : 2024

date : études pré-opérationnelles / maitrise d'œuvre: 2025/2026 (pour les 2 tronçons)

date : démarrage travaux / phasage tranches: 2025/2026

date : fin travaux : 2026

date : mise en service: 2027

PLAN DE FINANCEMENT (Investissement)

Dépenses

Etudes, acquisition et travaux: Etude et Labellisation FFCK 7000€

Distinction dépenses éligibles:

Investissement de 10 kayaks de mer (PLASMOR) équipés avec remorque 27 000€

Investissement de 3 canoës 6 places équipés (gilets et pagaies) avec 2 remorques 28 000€

Investissement d'un canoë 10 places équipé (gilets et pagaies) avec remorque de tractage 15 000€

Recettes prévisionnelles

Redon Agglomération: 12 000€

Département 35 (Aide CDST / Aide sectorielle): 20 000 €

Département 44 : 15 000€

Département 56 : 10 000€

Région: 20 000 €